



- commerçant ou artisan indépendant inscrit au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers,
- une entreprise employant jusqu'à 7 salariés (équivalent temps plein),
- une entreprise dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1 million d'euros HT,
- localisé dans le ou les périmètre(s) de centralité définis.

LE PRESTAIRE ET LE MONTANT DE LA PRESTATION :

> Votre accompagnement sera réalisé par Philao 960 € dont 80% pris en charge par Morlaix Communauté, soit un reste à charge de 192 € pour un accompagnement de 6 heures (4 entretiens d'1h30)

DÉFINISSEZ VOTRE STRATÉGIE COMMERCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT ET ANTICIPEZ "LE COMMERCE DE DEMAIN"

> Vous avez besoin d'un nouveau souffle, d'une nouvelle dynamique pour rebooster l'attractivité de votre activité?

Disposez d'un appui approprié à l'élaboration d'une stratégie commerciale qui valorise vos savoir-faire, dans un souci d'amélioration de performance globale et de respect de vos attentes.

CONTACTEZ-NOUS!

- Morlaix Communauté, service Relations aux entreprises
 - 02 98 15 31 76
 - animation.eco@agglo.morlaix.fr
- f Morlaix Communauté
 in Morlaix Attractivité
 www.morlaix-communaute.bzh

- X Sont exclus du dispositif :
 - · le commerce de gros,
 - les commerces non sédentaires et les commerces éphémères,
 les agences prestataires de services (immobilières, financières, de vovaes...)
 - de voyages...),
 les activités de services à la personne (portage de repas, ménage.)
 - le secteur médical et paramédical
 - · les professions libérales.
 - · les activités financières (banques,
 - assurances...),
 les franchises type succursales,
 les commerces en galeries
 - les commerces en galeries commerciales hors périmètre de centralité,
 - les SCI.

